

15h45 **Des manquements sanctionnés**

~ Modérateur ~

Christian VIGOUROUX, *président de section au Conseil d'Etat maintenu en activité*

~ Intervenants ~

Hélène FARGE, *président de l'ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation*

Eric JEANTET, *ancien bâtonnier, président du conseil régional de discipline des barreaux du ressort de la cour d'appel de Lyon*

Un procureur général désigné par la conférence des procureurs généraux près les cours d'appel

Joël MORET-BAILLY, *avocat et professeur agrégé de droit privé et sciences criminelles*

Didier BOCCON-GIBOD, *premier avocat général honoraire à la Cour de cassation, membre du Conseil supérieur de la magistrature*

Un représentant du Syndicat de la magistrature

Un représentant de l'Union des jeunes avocats

17h00 **Débats avec la salle**

17h15 **Des déontologies qui s'apprennent - la mission des Ecoles**

Olivier LEURENT, *directeur de l'école nationale de la magistrature*

Elizabeth MENESGUEN, *ancien bâtonnier, président délégué de la commission formation du Conseil national des barreaux*

Gérard SENTIS, *directeur de l'école nationale des greffes*



Cour de cassation
5 quai de l'Horloge
75055 Paris cedex 01
twitter : @courdecassation

**Entrée sur présentation d'une pièce d'identité
avec inscription préalable obligatoire
sur le site Internet www.courdecassation.fr**

COLLOQUE À LA COUR DE CASSATION

Déontologies croisées des magistrats et des avocats



Jeudi 30 novembre 2017

de 9h00 à 18h00

en Grand'chambre

5 quai de l'Horloge - Paris 1^{er}

Manifestation validée au titre de la formation continue des magistrats et avocats

08h30 Accueil des participants

09h00 Allocutions d'ouverture

Bertrand LOUVEL, *premier président de la Cour de cassation*,

Jean-Claude MARIN, *procureur général près la Cour de cassation*

Pascal EYDOUX, *président du Conseil national des barreaux*

Débats sous la présidence de

Bruno PIREYRE

Président de chambre, directeur du service de documentation des études et du rapport de la Cour de cassation

Première partie : une relation troublée ?

09h45 **Des acteurs qui se parlent difficilement ?**

~ Modérateur ~

Hervé STEPHAN, *conseiller à la chambre criminelle de la Cour de cassation*

~ Intervenants ~

Joëlle MUNIER, *président du tribunal de grande instance d'Albi, président de la conférence nationale des présidents de tribunaux de grande instance, désignée par la conférence nationale des présidents de tribunaux de grande instance*

Marie-Christine MOUCHAN, *ancien bâtonnier, président de la commission déontologie et assistance aux bâtonniers de la conférence des bâtonniers de France et d'outre-mer*

Un directeur de greffe d'un tribunal de grande instance

Frédéric GROS (sous réserve), *professeur de philosophie politique à l'Institut d'études politiques de Paris*

Eberhard KEMPF, *avocat au barreau de Francfort*

Un représentant du Syndicat des avocats de France

Un ou deux représentants de syndicats de fonctionnaires

11h30 Débats avec la salle

11h45 **Le feu des médias**

~ Modérateur ~

François MOLINS, *procureur de la République près le tribunal de grande instance de Paris*

~ Intervenants ~

Jean-Philippe DENIAU, *président de l'association confraternelle de la presse judiciaire*

Jean CASTELAIN, *bâtonnier doyen de l'ordre des avocats au barreau de Paris*

Christophe BARRET, *procureur de la République près le tribunal de grande instance de Montpellier, désigné par la conférence nationale des procureurs de la République près les tribunaux de grande instance*

Jean-Marie HUET, *membre du Conseil supérieur de la magistrature, président de la commission d'admission des requêtes compétente à l'égard des magistrats du parquet désigné par le Conseil supérieur de la magistrature*

FO-magistrats

Un représentant de l'Union des jeunes avocats

12h45 Débats avec la salle

13h00 Déjeuner libre

Seconde partie : de l'éthique à la discipline

14h30 **Une éthique protégée : les secrets**

~ Modérateur ~

Jean DANET, *maître de conférences à l'université de Nantes, membre du Conseil supérieur de la magistrature*

~ Intervenants ~

Jean-François BEYNEL, *premier président de la cour d'appel de Grenoble, désigné par la conférence des premiers présidents de cours d'appel*

Vincent NIOURÉ, *coordinateur délégué du bâtonnier de Paris aux contestations des perquisitions chez l'avocat*

Édouard VERNY, *professeur de droit pénal et de procédure pénale à l'université Paris II Panthéon Assas*

Stefano MOGINI, *conseiller à la Cour de cassation italienne*

Un représentant de l'Union syndicale des magistrats

Un représentant du Syndicat des avocats de France

15h30 Débats avec la salle